

Rénovation de la rue Sigorgne



© Ville de Mâcon

Le nouvel aménagement s'étendra du n° 63 jusqu'à la place Poissonnière. Une grande jardinière plantée intégrera des amphores en terre cuite (Oyas) qui seront remplies d'eau tous les 15 jours pour rendre les végétaux autonomes en eau. Un récupérateur d'eau de pluie des toitures de 10 000 litres va être créé rue Batillat. Les services de la Ville pourront bénéficier de cette réserve pour l'arrosage en centre-ville voire le nettoyage. À côté, des conteneurs enterrés remplaceront les poubelles.

Devant l'Hôtel de Senecé, un grand plateau traversant en pierre prendra place pour une mise en valeur des lieux. En bas de la rue Sigorgne, un espace végétalisé avec un banc circulaire et des arcades pour les vélos sera réalisé à l'angle de la rue Dombey et de la rue Laguiche (côté bijouterie). En face, une place PMR sera délimitée au sol par des clous de marquage.

Planification des travaux

Les travaux se dérouleront de la mi-janvier à la fin du printemps 2024. Les commerces resteront tous accessibles pendant la durée des travaux.

Infos travaux du 20 au 24 mai 2024

Publication effectuée le 17 mai 2024



Réalisation des bétons
Le coulage des bétons ne pouvant se faire sous la pluie, les dates fixées pourront être décalées en fonction de la météo.
Le sciage des joints devant impérativement être réalisé le lendemain des coulages, cette opération est susceptible d'avoir lieu un samedi.



- **Rue Franche** : Poursuite de la réalisation de la fresque de Street Art (si les conditions climatiques le permettent).
- **Rue du Pont** : Seconde phase du coulage des bétons en début de semaine et sciage des joints le lendemain.
- **Rue Laguiche** : Poursuite des opérations de bouchardage (ponçage des bétons) et de la pose des dalles en pierre en haut de la rue. Au niveau de l'intersection avec la place aux Herbes : coulage des bétons, puis sciage des joints le lendemain. En haut, préparation du centre de la rue en vue du coulage des bétons.
- **Impasse Rochette** : Bouchardage (ponçage des bétons).
- **Passage Goncourt** : Poursuite des travaux de façade et début d'installation de la structure du mur végétalisé.
- **Rue Sigorgne** : Réalisation des joints devant l'Hôtel Senecé, poursuite de la pose des dalles en pierre en haut de la rue et pose des jardinières. En bas, le centre de la rue sera préparé en vue du coulage des bétons.

Rappel des consignes à respecter

Le stationnement et la circulation sont interdits sur les rues du Pont, Laguiche, Saint-Vincent, Rochette et Sigorgne.
Les entreprises mandatées accèdent aux chantiers par la rue Lamartine (entrée et sortie).
Le stationnement est donc neutralisé sur cette rue.
Le stationnement est interdit sur les bases de vie, sauf pour les entreprises.
Les livraisons s'effectuent par la rue Franklin pour ressortir par la place Poissonnière.

→ **Qual Lamartine** : Suite aux travaux de réseaux, remise en état du trottoir à proximité de l'établissement du Voltaire, récemment fermé. À ce niveau, la voie de circulation de droite pourra être neutralisée.

Consultez les plans des déviations sur **MAÇON** »

Véhicules interdits sauf chantier et urgences.

Plan des déviations du 20 au 24 mai 2024

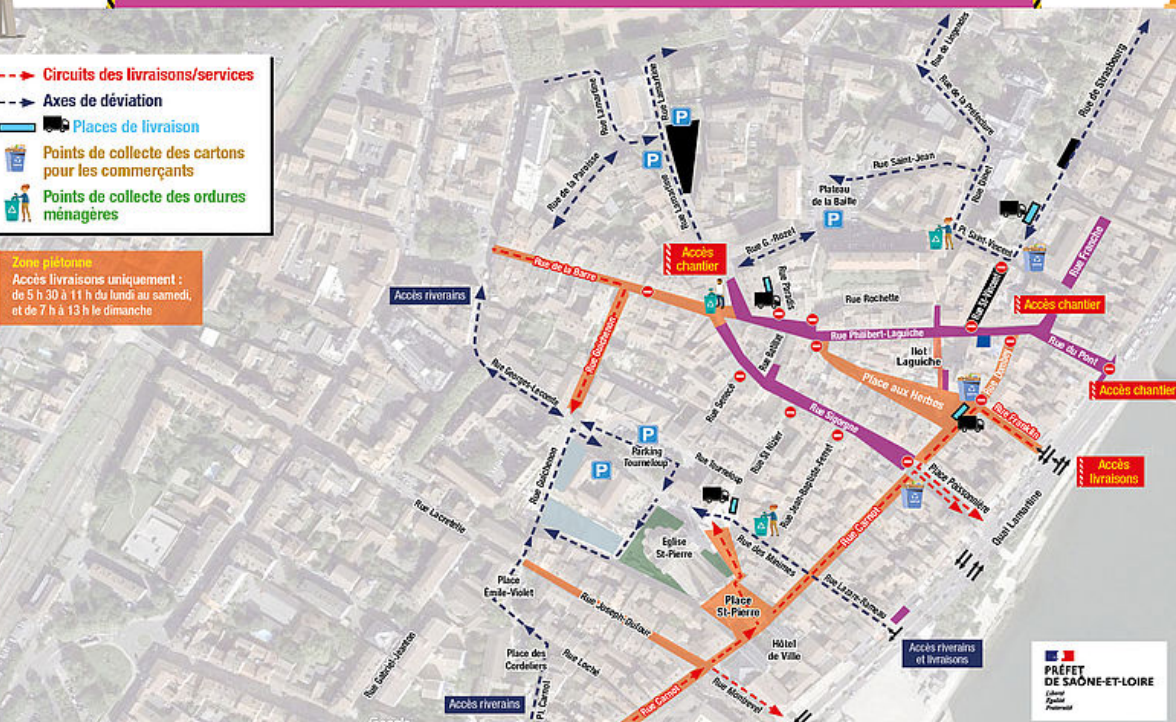
Publication effectuée le 17 mai 2024

PLAN DES DÉVIATIONS



- Circuits des livraisons/services
- Axes de déviation
- Placettes de livraison
- Points de collecte des cartons pour les commerçants
- Points de collecte des ordures ménagères

Zone piétonne
Accès livraisons uniquement : de 5 h 30 à 11 h du lundi au samedi, et de 7 h à 13 h le dimanche



SEMAINE 21 - DU 20 AU 24 MAI 2024

AMÉNAGEMENT

BÂTIMENTS

BASES DE VIE CHANTIER

Infos travaux du 6 au 17 mai 2024

Publication effectuée le 3 mai 2024

MAÇON
L'ÉNERGIE POUR VOUS, AVEC VOUS !

INFOS TRAVAUX

RUES PH. LAGUICHE - SIGORGNE - DU PONT

MAÇON
Cœur de ville
Cœur de VIE

SEMAINES 19 ET 20 - DU 06 AU 17 MAI 2024

Réalisation des bétons

Le coulage des bétons ne pouvant se faire sous la pluie, les dates fixées pourront être décalées en fonction de la météo.

Le sciage des joints devant impérativement être réalisé le lendemain des coulages, cette opération est susceptible d'avoir lieu le 8 mai ou un samedi.

- **Rue Franche** : Début de la réalisation de la fresque de Street Art.
- **Rue du Pont** : Coulage des bétons au cours de la semaine 20 et sciage des joints le lendemain.
- **Rue Laguiche** : Poursuite des opérations de bouchardage (ponçage des bétons) et pose des dalles en pierre sur la terrasse en face de la brasserie (Laguiche).
- Entre le passage Goncourt et la place aux Herbes : coulage des bétons, puis sciage des joints le lendemain.
- **Impasse Rochette** : Bouchardage (ponçage des bétons).
- **Passage Goncourt** : Poursuite des travaux de façade et début d'installation de la structure du mur végétalisé.
- **Rue Sigorgne** : Poursuite de la pose des dalles en pierre en haut de la rue et devant l'Hôtel Senecé, puis pose des jardinières.
- En bas, le centre de la rue sera préparé en vue du coulage des bétons qui aura lieu en semaine 20. Les joints seront sciés le lendemain du coulage.

Rappel des consignes à respecter

Le stationnement et la circulation sont interdits sur les rues du Pont, Laguiche, Saint-Vincent, Rochette et Sigorgne.
Les entreprises mandatées accèdent aux chantiers par la rue Lamartine (entrée et sortie).
Le stationnement est donc neutralisé sur cette rue.
Le stationnement est interdit sur les bases de vie, sauf pour les entreprises.
Les livraisons s'effectuent par la rue Franklin pour ressortir par la place Poissonnière.

- **Quai Lamartine** : Suite aux travaux de réseaux, remise en état du trottoir devant l'établissement du Valtire, récemment fermé. À ce niveau, la voie de circulation de droite sera neutralisée.
- La rue Montrevel sera également fermée à la circulation du 13 au 17 mai.
- **Place Poissonnière** : Le lundi 13 mai, l'accès au chantier de la rue Sigorgne se fera exceptionnellement par la place Poissonnière. La sortie de la rue Dombey sur la place Poissonnière sera bloquée, et la rue Franklin sera à double sens pour permettre la sortie des livraisons.

Consultez les plans des déviations sur **MAÇON** ✶

Véhicules interdits sauf chantier et urgences.

Les conditions climatiques peuvent affecter le bon déroulement de l'exécution des travaux et entraîner un arrêt de chantier.

Plan des déviations du 6 au 17 mai 2024

Publication effectuée le 3 mai 2024

SEMAINES 19 ET 20 - DU 06 AU 17 MAI 2024

- Circuits des livraisons/services
- Axes de déviation
- Places de livraison
- Points de collecte des cartons pour les commerçants
- Points de collecte des ordures ménagères

Zone piétonne
Accès livraisons uniquement :
de 5 h 30 à 11 h du lundi au samedi,
et de 7 h à 13 h le dimanche

LUNDI 13 MAI



AMÉNAGEMENT

BÂTIMENTS

BASES DE VIE CHANTIER

PRÉFET
DE SAÛNE-ET-LOIRE

Métropole Beaunoise
AGGLOMÉRATION



HÔTEL DE VILLE DE MÂÇON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE